



Association romande des informaticiens
Case postale 110 - 1001 Lausanne
Contact : 079 / 639 99 10
Courriel : info@ari-web.ch
URL : <http://www.ari-web.ch>

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire

Le 4 avril 2008, L'Épée à Fribourg à 17 :00 heures

Présidence: Yves Fauth, président

Procès-verbal: François Wollner, secrétaire ad hoc désigné.

Le président Yves Fauth ouvre la séance à 17 :07 heures.

1. Constitution :

Il constate que la convocation a été envoyée dans les délais statutaires.

Il constate qu'aucune demande de modification de l'ordre du jour n'a été proposée. Il est ainsi adopté tacitement.

Il propose de nommer M. François Wollner comme rédacteur ad hoc du procès-verbal ce que l'intéressé et l'assemblée acceptent tacitement.

Il propose de nommer M. Marcel Brühlhardt scrutateur ce que l'intéressé et l'assemblée acceptent tacitement.

2. Présences : 21 membres sont présents..

L'assemblée est ainsi constituée formellement et elle délibère valablement.

Le président rappelle que les scrutins se font à la majorité des voix exprimées.

3. Les PV de l'AG du 8 juin 2007 a été publié sur le site le 12 juin 2007 et n'a suscité aucune remarque dans les 30 jours. Il est ainsi devenu définitif (art.75 CC).

4. Au bilan des dernières manifestations depuis l'AG 2007, le Président cite les manifestations des :

- 8 juin 2007 au CERN sur la « Particule de Dieu » par M. Pierre Bonnal
- 23 novembre 2007 à Vevey sur « l'évolution de l'informatique dans notre société » par M. Raymond Morel

La participation est constante (environ 35 à 40 personnes chaque fois).

Le comité a tenu 3 séances.

M. F. Spychiger a été proposé et nommé membre de la Commission formation de I-CH AG

M. F. Wollner est devenu membre de la Commission informatique de l'Académie Suisse des Sciences Techniques (SATW)



5. Finances

Le trésorier Daniel Bovay distribue les comptes aux présents.

Le bénéfice de l'exercice 2007 se monte à CHF 1'358.80 (déficit de CHF 403.45 en 2006). et la fortune passe à CH 8'504.25 (7'145.45).

6. Révision

Le premier réviseur M. G.-A. Clerc lit le rapport de révision qui félicite le trésorier de son travail et qui conclut à l'approbation des comptes 2007.

7. Discussion des rapports. approbation et décharge

- La discussion n'est pas demandée.
- Le rapport du président sur la gestion du comité est approuvé à l'unanimité.
- Le rapport du trésorier est adopté à l'unanimité..
- Le rapport des réviseurs est adopté à l'unanimité.
- Décharge au comité est donnée à l'unanimité.

8. Organes

Comité :

M. D. Bovey quitte le comité. Le président le remercie chaleureusement pour le travail accompli durant de nombreuses années comme trésorier.

Mme. F. Bersier, responsable de la gestion des membres reprend cette charge.

Aucun autre membre n'est démissionnaire.

MM. J. Marcos et F. Wollner arrivant au terme de leur premier mandat, sont soumis à réélection.

Ils sont réélus avec une majorité évidente.

Collège des réviseurs: M. G.-A Clerc termine son mandat, M. F. Ciuffanii devient premier réviseur, M. L. Ghielmetti deuxième réviseur et Mme Corinne Hängellii est élue à l'unanimité réviseur suppléante.

9. Mutations :

2 membres ont démissionné en 2007.



Association romande des informaticiens

Case postale 110 - 1001 Lausanne

Contact : 079 / 639 99 10

Courriel : info@ari-web.ch

URL : <http://www.ari-web.ch>

Le comité a admis provisoirement ces cinq nouveaux membres soit :

- M. Pierre Gremaud, Riaz
- M. Benoît Chappey, Bulle
- M. Saad Moujib, Vevey
- M. Fabien Spychiger, Lausanne
- Mme Nada Marcos, Lausanne

L'assemblée les admet comme membres actifs à l'unanimité.

L'association compte actuellement 107 membres.

10. Divers

M. F. Wollner informe l'assemblée que les membres peuvent s'abonner à IB-COM pour CHF 45.00 l'an en passant par le secrétariat. Cette proposition sera mise sur le site.

M. F. Wollner donne encore quelques précisions sur la tentative de classification des métiers de l'informatique par les instances internationales et sur l'évolution de la structure de l'informatique en Suisse.

Des membres demandent que des efforts soient faits pour recruter des membres

La séance est levée par le président à 17 :57 heures.

François Wollner, secrétaire hoc

Yves Fauth, Président

Rédaction du 10 avril 2008/fw